

DÉVELOPPER LA COMPÉTENCE DE LECTURE DES APPRENANTS NIGÉRIANS À TRAVERS LES VALEURS PHONÉTIQUES DES LETTRES ET SÉQUENCES DE LETTRES ALPHABÉTIQUES EN FRANÇAIS

Par

Tajudeen Abodunrin OSUNNIRAN (PhD)

Department of Foreign Languages, Obafemi Awolowo University, Ife-Ife, Osun State.
otajudeena@yahoo.fr

Bayo ISA

Department of French, University of Ilorin, Kwara State. ibasdot@yahoo.com

& Abdul-Rahman Burour IBRAHIM

Department of French, Portuguese, Arabic Languages and Literature, Kwara State
University, Malete, Kwara State, burour@gmail.com

Résumé

Le code écrit est une représentation du système phonologique de la langue. Pour transcrire les unités de la langue, les langues disposent de divers systèmes d'écriture. Le système d'écriture du français est de type alphabétique. Dans ce type, une unité graphique transcrit un phonème. Mais, la correspondance entre système graphique et système phonologique n'est pas toujours uniforme. En français, 26 lettres de l'alphabet ont la responsabilité de transcrire graphiquement 36 phonèmes du français. Dans cette communication, nous nous intéressons aux valeurs phonétiques associées aux lettres et aux séquences de lettres alphabétiques en français. La finalité vise à favoriser un décodage graphophonémique pour une meilleure compétence en lecture de nos apprenants du français langue étrangère au Nigéria.

Mots clés : valeurs phonétiques, lettre de l'alphabet, graphème, phonogramme, morphogramme, logogramme

1.0 Introduction

La communication humaine repose sur les quatre skills langagiers à savoir : parler, écouter, écrire et lire. Alors que les deux premiers concernent la langue parlée, les deux derniers sont l'apanage du code écrit. Écrire et lire impliquent respectivement l'encodage et le décodage du message par le biais de signes graphiques. Quand on écrit, on code nos idées par des signes graphiques ; quand on lit, par contre, on restitue le message oral en déchiffrant ce qui est codé graphiquement. Ces deux volets ne requièrent pas la même expertise. Luzzati (2011 : 9) parle de compétence orthoépique et de compétence orthographique pour décrire respectivement la capacité de savoir lire (à voix basse et à voix haute) et la capacité de savoir écrire. Ces deux dimensions mettent en jeu des correspondances entre les systèmes graphique et phonologique qu'il convient de saisir. La compétence orthoépique met en jeu des correspondances orthophonologiques ou graphophonémiques et celle orthographique

implique des correspondances phono-orthographiques ou phonographémiques (Pérez, 2014 : 1126). Cette étude se propose d'étudier les correspondances graphophonémiques du français. L'intention, c'est de contribuer, à travers les régularités observables, à une meilleure compétence de lecture de nos apprenants nigériens de Français Langue Étrangère.

1.1 Le système d'écriture du français

Il est maintenant généralement admis que la langue orale précède le code écrit. Ce n'est que pour préserver le message oral que les signes graphiques ont été inventés. L'écrit n'est donc qu'une représentation du système phonologique de la langue. Pour transcrire les unités de la langue orale, les langues disposent de divers systèmes d'écriture. Ces systèmes d'écriture se distinguent dans la taille et la nature des unités orales qu'ils sont appelés à transcrire. Que l'unité de base de transcription graphique soit le phonème, la syllabe ou le morphème, on distingue le système d'écriture alphabétique, syllabique ou logographique.

Le système d'écriture du français est de type alphabétique. Ce système compte 26 lettres réparties en 6 lettres-voyelles et 20 lettres-consonnes. C'est à ces 26 lettres que revient la tâche de transcrire graphiquement les 36 phonèmes dont dispose la langue. Mais la lettre de l'alphabet n'est pas l'équivalent direct du phonème. Dans certains contextes, elle est soumise à différents types de manipulation pour pouvoir représenter efficacement le phonème. Par conséquent, pour pouvoir mettre en exergue cette capacité de la lettre alphabétique à transcrire graphiquement le phonème, on a introduit la notion de 'graphème' qui représente toute lettre ou toute séquence de lettres qui transcrit un phonème. De ce fait, si le phonème est l'unité minimale de la phonologie, on considère le graphème comme « l'unité minimale graphique » (Mounin, 1974 : 159). Graphème et phonème sont donc, selon la terminologie linguistique, les unités minimales des systèmes graphique et phonologique. Pellat (1988 : 2) explique que :

[l]e graphème se définit (...) par référence au phonème, qui est son antécédent logique et chronologique, et avec lequel il entretient une relation de dépendance unilatérale. Un graphème (simple ou complexe) est la plus petite unité du code écrit, qui représente généralement un seul phonème.

Il est donc plus commode de dire que le graphème transcrit le phonème. En français, le graphème revêt deux visages : il peut être simple ou complexe. Un graphème peut être fait d'une seule lettre (monogramme), d'une séquence de deux lettres (digramme), de trois lettres (trigramme) ou d'une lettre associée à un signe diacritique (lettre accentuée). Le français a cinq signes diacritiques à savoir l'accent aigu (´), l'accent grave (`), l'accent circonflexe (^), le tréma (¨) et la cédille (,). On distinguera alors entre les graphèmes simples et les

graphèmes complexes (digrammes, trigrammes et lettres accentuées) comme nous l'exemplifie le tableau suivant :

Graphèmes	simple	monogramme	une lettre	a, i, o, b, l, etc.
	complexe	digramme	lettre + lettre	au, ou, in, ph, ch, etc.
		trigramme	lettre + lettre + lettre	eau, ain, oin, etc.
		lettre accentuée	lettre + signe diacritique	é, è, à, ç, etc.

Ainsi, quand nous parlons de lettres et de séquences de lettres en français comme le suggère le titre de cette étude, cela correspond en termes fonctionnels aux graphèmes simples et aux graphèmes complexes. Pour les besoins de cette étude, nous utiliserons ces termes interchangeablement selon que nous examinons ces lettres de façon isolée ou dans le cadre de leurs fonctions au sein du système graphique.

Le système d'écriture du français, par ailleurs, est de nature opaque. En d'autres termes, le français est loin d'un système d'écriture phonographique idéale au sein de laquelle un phonème correspondrait biunivoquement à un graphème et réciproquement quel que soit le contexte ou la position du graphème. Comme conséquence à ce fait, le nombre de graphèmes dépasse largement le nombre de 36 phonèmes de la langue. Il faut reconnaître, cependant, que le nombre de graphèmes du français diffère d'un linguiste à un autre selon les critères de décompte adoptés. En exemple, Catach et al (cité par Pérez 2014 : 1127) parle de 130 graphèmes alors que Sabio (2009 : 50), lui, met le nombre des graphèmes du français à environ 80. Quand on met en présence ce nombre de graphèmes (130 ou 80) face aux 36 phonèmes dont se sert la langue pour sa communication orale, on mesure aisément l'écart qui existe en termes de correspondance entre le système graphique et le système phonologique du français. Un graphème ne correspond pas toujours à un et un seul phonème. Un graphème peut servir à réaliser plusieurs phonèmes ; de même un phonème peut se voir réaliser graphiquement de plusieurs façons. Le tableau suivant nous donne un aperçu de cette complexité.

Correspondance		Exemples
graphème(s)	phonème(s)	
simple	simple	b - /b/ ; a - /a/ ; d - /d/ ; m - /m/, etc.
complexe	simple	eau - /o/ ; ai - /ɛ/ ; é - /e/, etc.
simple	complexe	x - /ks/, x - /gz/, etc.
complexe	complexe	oi - /wa/, oin - /wœ/, etc.
homophones	simple	s, t, ç, sc - /s/, eau, au, o - /o/, etc.
complexe	homographes	ill - /ij/, /il/, /j/
plein	zéro	'd' dans 'grand' a une réalisation zéro.

Au vu de cette complexité et dans un contexte d'apprentissage du Français Langue Étrangère comme le nôtre, il y a besoin de s'intéresser à ces correspondances graphophonémiques. Nous adoptons comme base de notre raisonnement dans cette étude, la théorie des trois systèmes de Catach et al (1995).

2.0 Le cadre théorique

Selon la théorie des trois systèmes qu'ont élaborée Catach et al (1995), le système graphique du français se conçoit comme un système de trois sous-systèmes. Ces trois sous-systèmes sont fonction du rôle que jouent les graphèmes au sein de la langue. Les graphèmes servent, en effet, à représenter avant tout des phonèmes, mais aussi des morphèmes et du sens. Ils identifient, de ce fait, trois sous-systèmes à savoir :

- Le système phonogrammique : les unités graphiques de ce sous-système représentent des phonèmes ;
- Le système morphogrammique : dans ce sous-système, les unités graphiques représentent des morphèmes qui véhiculent des informations grammaticales et lexicales ;
- Le système logogrammique : ici, les unités graphiques aident dans la distinction des homophones.

À partir de ces trois sous-systèmes, les graphèmes du français sont répartis en trois sous-classes à savoir : les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes. À ces trois sous-classes fonctionnelles, Catach et al identifient aussi dans le système graphique du français la présence de lettres étymologiques ou historiques qui « ne jouent plus vraiment de rôle dans le système orthographique actuel » et qui représentent le résiduel d'un héritage ancien ayant perdu toute « valeur informative » (Pérez, 2014 : 1126). Nous adoptons cette répartition fonctionnelle comme base pour examiner les valeurs phonétiques associées aux lettres et aux séquences de lettres en français.

2.1 Les phonogrammes du français

Il est chose courante de rencontrer dans les mots français des graphèmes qui ne contribuent en rien à la prononciation du mot. On qualifie, de ce fait, de 'phonogrammes', les graphèmes qui « contribuent à la notation de la prononciation » (Sabio, 2009 : 51). En d'autres termes, un phonogramme est un graphème qui est réellement prononcé dans le mot. En exemple, le mot "avril" prononcé /avRil/ contient 5 graphèmes qui participent tous à la réalisation phonique de ce mot ; on dira donc que le mot "avril" contient 5 phonogrammes. Le mot "grand", par contre, prononcé /gRɑ̃/, bien qu'il contienne 4 graphèmes, seulement 3 de ces graphèmes participent réellement à la prononciation du mot ; on dira donc que le mot "grand" contient 3 phonogrammes. Mais les phonogrammes du français n'ont pas une

prononciation fixe, un même phonogramme peut connaître une réalisation phonétique différente selon le contexte ou l'environnement dans lequel il se trouve. Dans la perspective d'un décodage grapho-phonémique, tout phonogramme peut connaître trois valeurs phonétiques différentes à savoir :

- **une valeur phonétique de base** : elle correspond à la prononciation courante et régulière du graphème ;
- **une valeur phonétique de position** : c'est la prononciation que le graphème adopte sous l'influence des graphèmes environnants. Dans ce cas-ci, le graphème perd sa prononciation courante et régulière au profit d'une prononciation spécifique dictée par l'environnement phonétique dans lequel il se trouve (ex : le graphème 'g' est prononcé [ʒ] devant i, e, é, è, ê ex : agir, géant, geler, gêne, geste) ;
- **une valeur phonétique auxiliaire** : doté de cette valeur, le graphème ne se prononce pas mais contribue à modifier la prononciation d'une unité graphique adjacente (ex : le graphème 'e' dans les mots comme 'mangeons' et 'plongeon' a une valeur auxiliaire car bien qu'il ne se prononce pas, il permet au graphème 'g' d'adopter la valeur phonétique [ʒ]).

Le graphème-phonogramme peut donc revêtir une valeur phonétique de base, une valeur phonétique de position et une valeur phonétique auxiliaire. Certains graphèmes, par ailleurs, peuvent perdre leur valeur phonétique de base pour contribuer à la formation d'un graphème complexe (digramme, trigramme, lettre accentuée) doté d'une prononciation spécifique. Dans ce cas, les graphèmes qui rentrent dans la composition du graphème complexe perdent chacun leur valeur phonétique pour contribuer à la réalisation d'une prononciation spécifique du graphème complexe. Nous attribuons à cette capacité **une valeur phonétique "contributive"**. Un graphème aura donc une valeur "contributive" quand il peut contribuer à la réalisation d'un graphème complexe [ex : les graphèmes 'i' (valeur de base [i]) et 'n' (valeur de base [n]) ont une valeur phonétique contributive parce que les deux peuvent se mettre ensemble pour donner le graphème 'in' doté d'une prononciation spécifique [ɛ̃]]. Nous avons essayé à travers le tableau suivant, d'étudier ces différentes valeurs (de base, de position, auxiliaire, "contributive") en relation aux graphèmes simples du français.

	Valeur phonétique			
	de base	de position	auxiliaire	contributive
a	[a] : madame, sac			a + u = au [o] : chaud, auto , taux a + i = ai [ɛ] : mais , taire , claire [e] (en fin de verbe) : irai a + n/m = an/am [ɑ̃] : sans , champ a + y = ay [ej] ou [ɛj] : pays , payer a + accent grave/circonflexe = à, â [a] : bâton , déjà
b	[b] : brun, balayer	[p] quand il est suivi du graphème 's' ou 't' : absorber, absolu, obtention, obtus		
c	[k] : cacao, carton, crayon, cravate, courage cube	[s] : c suivi par i ou e ex : ciseaux, certain, certes, place	Quand 'c' suit 'x', celui-ci adopte la valeur [ks] : exciter, excès	c + h = ch [ʃ] : chat , chien , chambre c + cédille = ç [s] ex : garçon, leçon
d	[d] : dommage, dimanche, deux	[t] : en situation de liaison : quand on, grand oiseau	'd' final attribue la valeur [e] au graphème 'e' : pied, sied	
e	[ə] : petit, leçon, chemise, demain	[e] ou [ɛ] quand il est : i. suivi d'une consonne finale : miel, sel, quel, tel, mec, etc. ii. suivi ou précédé de deux consonnes : appel, lunette, guerre, celte, cette, belle, nette, certes, mettre, technique, antenne, etc.	- quand il suit 'g', celui-ci adopte sa valeur [ʒ] : mangeons, plongeon - en final, déclenche la prononciation de la consonne précédente : tante, conte, singe - rôle de séparateur de graphème : aient [ɛ] vs aint [ɛ̃]	e + u = eu [ø] ou [œ] : feu , fleur e + i = ei [ɛ] : treize , seize e + n/m = en, em [ɑ̃] : temps , centre e + accent aigu = é [e] : blé, été e + accent grave = è [ɛ] : père, ère e + accent circonflexe = ê : fenêtre, être
f	[f] final, français, effet			
g	[g] : gros, grand, guerre	[ʒ] devant i, e, é, è, ê ex : agir, géant, geler, gêne, geste		g + n = gn [ɲ] ex : agneau
h			- séparateur de graphème : prohiber (ohi ≠ oi), envahir (ahi ≠ ai), bahut (ahu ≠ au) - interdit la liaison/l'élision (h aspiré) : le héros, les haricots - devant 'g', lui restitue la valeur [g] : ghetto	c + h = ch [ʃ] : chat , champ p + h = ph [f] : photo , phénomène
i	[i] : lit, vie	[j] devant une autre voyelle d'une		i + n/m = in/im [ɛ̃] : matin , simple

		même syllabe : pied , miel , mieux		e + i = ei [ɛ] : seize a + i = ai [ɛ] ou [e] : lait , irai o + i = [wa] : moi , trois i + accent circonflexe/tréma = î, î [i] : île , maïs
j	[ʒ] : j ournée, j ouet			
k	[k] : k épi, k aki			
l	[l] : l it, l angue			i + l(l) = il/ill = [j] ou [ij] i. il/ill (précédé de voyelle) = [j] : travail , soleil , mouiller , feuille , taille , trouille , deuil ii. il/ille (précédé de consonne) = [ij] : fille , piller , habiller , triller , maquiller
m	[m] : m ain, f emme			a + m = am [ã] : champ , camp e + m = em [ã] : temps , tempe i + m = im [ɛ̃] : simple y + m = ym (+ consonne) [ɛ̃] : symbole o + m = om [ɔ̃] : tombe
n	[n] : n ous, a nimal			a + n = an [ã] : sans , dans e + n = en [ã] : lent , dent i + n = in [ɛ̃] : singe , quinze y + n = yn (+ consonne) [ɛ̃] : synthèse o + n = on [ɔ̃] : bon , son u + n = un [œ̃] : brun , un g + n = gn [ɲ] : igname , ignoble ei + n = ein [ɛ̃] : sein , teint ai + n = ain [ɛ̃] : pain , saint oi + n = oin [wɛ̃] : loin , soin
o	[o] ou [ɔ] (en distribution complémentaire): ‘o’ (en fin de mot ou suivi d’une consonne) = [o] : numéro , zéro , vélo , mot , dos , croc ‘o’ (suivi de deux consonnes ou suivi de ‘r’ ou ‘l’) = [ɔ] : mort ,		- devant ‘c’, lui donne la valeur [k] : cœur	o + u = ou [u] : genou , roue o + n/m = on/om [ɔ̃] : bon , ombre o + i = oi [wa] : quoi , toi o + y = oy [waj] : noyer , moyen , cotoyer , envoyer

	botte, pomme, docteur, orange, or, école, sol			
p	[p] : problème, parle			p + h = ph [f] ex : photo , phonétique
q	[k] : coq			q + u = qu [k] ou [kw] i. qu [k] : qui , quand , quitter ii. 'qu' intervocalique [kw] : équateur , aquarium , équation
r	[R] : merci, renaissance		- quand il suit 'e' final, il lui attribue la valeur [e] : parler, manger	
s	[s] : sac, hostile support	- 's' intervocalique [z] : rose, poser, raser - en situation de liaison [z] : mes amis, les enfants	- quand il suit 'e', il lui attribue la valeur [e] ou [ɛ] : mes, tes, les, des - quand il est doublé intervocalique, le deuxième 's' rétablit la valeur [s] du premier 's' : caresse, lasse	s + c = sc [s] : scie , piscine ;
t	[t] : tomate, table	[s] devant 'i' : démocratie, nation	- quand il suit 'e', il lui donne la valeur [ɛ] : et , paquet	
u	[y] ex : bureau, rue	[ɥ] suivi d'une autre voyelle dans une même syllabe : tuyau, lui	- quand il suit 'g', il lui restitue la valeur [g] : mangue, longue, langue	u + n = un [œ] : brun , lundi a + u = au [o] : auto o + u = ou [u] : loup q + u = qu [k] ou [kw] : quoi , équateur e + u = eu [ø] : feu
v	[v] : vol, rivière			
w	[w] : weekend, wallon ; [v] : wagon			
x	[ks] : vexe, axe, lexique, taxi	[z] en situation de liaison : deux ans ; [gz] : examen, exemple [s] : six, soixante [z] : xénophobe		
y	[i] ou [j] : 'y' (précédé de consonne) = [i] : cycle, pyjama, pygmée, pyramide 'y' (précédé de voyelle) = [j] : cobaye, bayer			y + n/m = yn/ym (suivi de consonne) [ɛ̃] : synthèse , syncope , symbole , sympathique , tympa n e/a + y = ey/ay [e] ou [ɛ] : pays , payer o + y = oy [wa] : moyen , nettoyer
z	[z] : bizarre, zone		- quand il suit 'e', il lui confère la valeur [e] : nez, avez	

De ce tableau, on relève que :

- Exceptée la lettre ‘h’, toutes les lettres de l’alphabet français ont une valeur phonétique de base.
- Les lettres suivantes n’ont pas de valeur de position : ‘a, f, h, j, k, l, m, n, o, p, q, r, v, w, z’ ; elles adoptent la même prononciation quelle que soit leur position dans le mot. Les lettres ‘b, c, d, e, g, i, s, t, u, x, y’, par contre, en plus de leur valeur de base ont une valeur de position, valeur qu’elles adoptent dans des contextes spécifiques à chacune d’elles. Parmi les graphèmes complexes, seules les séquences de lettres ‘qu’ et ‘il/ill’ ont une valeur de position : ‘qu’ se prononce [kw] quand il est intervocalique et ‘il/ill’ se prononce [j] ou [ij] selon qu’il est précédé d’une voyelle ou d’une consonne respectivement.
- Parmi les 26 lettres, 16 n’ont pas de valeur auxiliaire, à savoir ‘a, b, f, g, i, j, k, m, n, p, q, s, v, w, x, y’ ; elles ne contribuent pas à changer la prononciation d’un graphème voisin. Les lettres ‘c, d, e, h, l, o, r, t, u, z’, par contre, dans certains mots, bien que n’étant pas prononcées, influencent la prononciation d’un graphème voisin. Les lettres ‘d, t’, r, s, z’, en particulier, quand elles suivent la lettre ‘e’ en final, elles lui font prendre la valeur [e] ou [ɛ].
- Le graphème en français est composé maximalelement de trois lettres.
- Les lettres suivantes ‘a, u, i, n, m, c, h, e, g, l, p, o, y, q, s’ à travers différentes combinaisons servent à créer des graphèmes complexes de la langue. Les digrammes que nous avons relevés sont : au, ai, an/am, ei, eu, en/em, in/im, oi, on/om, ou, un, ch, ph, gn, qu, sc, yn/ym et oy. Les graphèmes ‘n’ et ‘m’ servent surtout à former des graphèmes nasals. Mais il y a dénasalisation quand ces graphèmes sont doublés dans le mot : on [ɔ̃] – onn [ɔn] ; an [ɑ̃] – ann [an], am [ɑ̃] – amm [am], om [ɔ̃] – omm [ɔm], em [ɑ̃] – emm [am], in [ɛ̃] – inn [in], im [ɛ̃] – imm [in]. Comme trigrammes, nous avons : eau, ein, ain, oin, sch, ill. Il convient de noter aussi qu’à part le trigramme ‘oin’ [wɛ̃], les autres trigrammes rentrent en concurrence avec des digrammes : eau/au [o], ain/ein/in [ɛ̃], ch/sch [ʃ]. Comme graphèmes complexes composés d’un graphème et d’un signe diacritique (nous ne considérons que ceux avec lesquels le signe diacritique provoque une prononciation différente de la valeur de base du graphème), nous avons : é, è, ê, ç.
- Dans la plupart des cas, les lettres doubles se prononcent comme une seule lettre.
- Certains graphèmes ont une prononciation complexe : ‘x’ [ks] ou [gz], oy [waj], ay [ej] ou [ɛj], qu [kw], oin [wɛ̃], ill [ij].

À travers cette analyse de la fonction phonographique des lettres et séquences de lettres du français, on en déduit que les lettres de l'alphabet français peuvent être affectées de quatre valeurs phonétiques différentes : valeur de base, valeur de position, valeur auxiliaire et valeur "contributive". Ces valeurs, cependant, n'ont pas le même degré de pertinence au niveau de toutes les lettres. Certaines n'ont qu'une valeur, d'autres 2 et d'autres encore 3 ou 4. Entraîner nos apprenants à pouvoir décoder ces valeurs sera un grand pas dans l'acquisition d'une meilleure compétence dans le décodage graphophonémique.

2.2 Les morphogrammes du français

Face aux phonogrammes dont le rôle est de représenter les phonèmes de la langue, il existe en français le groupe des morphogrammes dont la fonction est de représenter graphiquement les morphèmes de la langue. Selon leur capacité à contribuer à la réalisation sonore, donc à avoir une valeur de phonogramme, on peut subdiviser ces morphogrammes en deux groupes, à savoir les morphogrammes au sens strict du terme et les morphonogrammes. Les morphogrammes au sens strict du terme ne participent pas à la prononciation, ils sont muets (valeur phonétique zéro). Mais les morphonogrammes, par contre, sont des phonogrammes qui jouent le rôle de morphogrammes. Selon que ces morphèmes que représentent les morphogrammes sont d'ordre flexionnel ou lexical, ils sont subdivisés en morphogrammes grammaticaux et morphogrammes lexicaux.

2.2.1 Les morphogrammes grammaticaux

Le français est une langue flexionnelle. Il possède des suffixes pour marquer les informations relatives au nombre, au genre, à la personne, au temps et au mode. Les morphogrammes grammaticaux sont les graphèmes qui représentent graphiquement les suffixes flexionnels du nombre, du genre, de la personne, du temps et du mode en français ; ils sont donc porteurs de significations morphosyntaxiques.

Ces catégories (nombre, genre, personne, temps, mode) affectent les classes grammaticales variables sur l'axe syntagmatique en français à savoir le substantif, le pronom, le déterminant, l'adjectif et le verbe. Le substantif varie surtout en nombre, il ne varie en genre qu'au niveau des noms dérivés (ex : étudiant/étudiante, directeur/directrice, joueur/joueuse, etc.) ; le déterminant varie en nombre, en genre et en personne (pour le déterminant possessif) ; le pronom varie en genre, en nombre et en personne ; l'adjectif varie en nombre et en genre et le verbe varie en nombre, en genre (le participe passé), en personne, en temps et en mode.

Le morphogramme du nombre, par excellence, en français, est le graphème 's' (avec comme allographe le graphème 'x'). Ce morphogramme, en français, a deux valeurs

phonétiques : une valeur phonétique zéro et une valeur phonétique de position où il prend le statut de morphonogramme. Il a une valeur phonétique de position dans les contextes de liaison où il est représenté phonétiquement comme /z/. Pour le genre, le morphogramme, par excellence, est le graphème ‘e’. Ce morphogramme a aussi deux valeurs : une valeur phonétique zéro et une valeur phonétique auxiliaire. Il revêt une valeur phonétique auxiliaire lorsqu’il suit un graphème-consonne. Dans ce contexte, il attribue à cette consonne, qui normalement était muette, la valeur de phonogramme.

Catégories morphosyntaxiques	Morphogramme	Valeurs phonétiques	
Le nombre	Le morphogramme ‘s’	zéro	de position [z]
Le genre	Le morphogramme ‘e’	zéro	auxiliaire

Huot (2001 : 116) nous donne ce schéma pour expliquer l’ordre d’application des morphogrammes verbaux.

1	2	3	
Radical	Voyelle thématique	Morphèmes flexionnels	
		3a	3b
		Mode/temps	Nombre/personne

Le verbe en français peut varier selon le mode, le temps, le nombre et la personne. En adoptant cette configuration proposée par Huot à notre étude, nous pouvons remarquer que les morphogrammes verbaux s’ajoutent à la base selon les catégories morphosyntaxiques de mode + de temps + de nombre + de personne. Les morphèmes flexionnels de mode et de temps, en français, où ils s’appliquent sont de morphonogrammes (ex : ‘i’ marque du subjonctif au pluriel, ‘ai’ marque de l’imparfait, ‘rai’, ‘ra’, ‘ri’ marques du futur et du conditionnel, etc.). Pour le nombre et la personne, qu’on nous permette de faire usage de ce tableau récapitulatif tiré toujours de Huot (2001 : 121) :

		Écrit		Oral	
		Nombre	Personne	Nombre	Personne
Singulier	1	-	(s)	-	[(z)]
	2	-	(s)	-	[(z)]
	3	-	(t)	-	[(t)]
Pluriel	1	on	+ (s)	[ɔ̃]	[(z)]
	2	e	+ (z)	[e]	[(z)]
	3	(en)	+ (t)	[(ə)]	[(t)]

Le nombre en français n’est marqué qu’au pluriel et au niveau du verbe, les morphèmes flexionnels du nombre des première et deuxième personnes du pluriel sont des morphonogrammes et correspondent respectivement aux sons [ɔ̃] et [e]. Le morphème de la

troisième personne du pluriel est un morphogramme à valeur phonétique zéro et auxiliaire selon les contextes. Il a une valeur auxiliaire lorsqu'il autorise la prononciation de la consonne précédente comme dans 'chantent', 'prennent', 'courent', 'regardent', 'peuvent', 'mettent', 'sachent', 'savent', etc. Les morphogrammes verbaux de personne en français, quant à eux, ont une valeur phonétique zéro (sont muets) et de position. Ils assument la valeur de position [z] ou [t] (selon les contextes) en situation de liaison : manges[z]-en, court[t]-il, chantent[t]-elles, etc.

2.2.2 Les morphogrammes lexicaux

Les morphogrammes lexicaux sont des graphèmes qui servent à dériver d'autres mots d'un mot de base. Le morphogramme lexical sert de lien visuel entre le radical et ses dérivés (ex : rang – ranger – rangement ; dans cet exemple, le 'g' de 'rang' est morphogramme lexical, car c'est à travers lui que tous les autres dérivés de ce mot sont créés). Sabio (2009 : 56) qualifie ces morphogrammes lexicaux de "lettres dérivatives". Il remarque, en effet que "[q]uand ces lettres potentiellement phonographiques apparaissent en fin de mots lexicaux, on les qualifie habituellement de « lettres dérivatives ». On dira [...] que ces graphèmes jouent le rôle d'*indicateurs de forme longue*". Pour lui donc, ces morphogrammes lexicaux (qui sont des graphèmes-consonnes) dotés d'une valeur phonétique zéro, n'ont d'autre rôle que d'indiquer la possibilité de créer d'autres formes longues dérivées du mot de base. Mais quand ces morphogrammes rentrent dans ces formes longues, ils assument le rôle de phonogramme, c'est-à-dire qu'ils deviennent prononcés. Voici d'autres exemples :

parent – parenté, parental, apparenté ;

sot – sotté, sottise ;

content – contente, contentement, mécontentement, etc.

2.3 Les logogrammes du français

À part les phonogrammes et les morphogrammes, Catch et al (1995) distingue aussi la classe des logogrammes. Selon Pérez (2014 : 1125), les

[l]ogogrammes servent à différencier graphiquement des homophones hétérographes et hétérosèmes, c'est-à-dire des mots de forme phonique identique mais d'orthographe et de significations différentes... En général, il s'agit de mots très courts, monosyllabiques, qu'il est préconisé d'enseigner globalement.

En d'autres termes, on qualifie de logogrammes, les mots dont la tâche est d'aider dans la distinction des homophones, et ceci aussi bien au niveau grammatical que lexical. Ces logogrammes sont la plupart monosyllabiques en français. Une distinction de cette classe

avec les classes précédentes est qu'ici ces graphèmes sont pourvus d'une prononciation, d'un sens et d'une autonomie lexicale. Les logogrammes ou homophones grammaticaux sont dotés d'une fonction grammaticale. Nous donnons dans le tableau ci-dessous quelques exemples de ces homophones grammaticaux tout en prenant soin de préciser leurs classes grammaticales.

Classe grammaticale	Homophones grammaticaux		Classe grammaticale
verbe	a	à	préposition
adjectif démonstratif	ces	ses	adjectif possessif
conjonction	ou	où	adverbe
préposition	et	est	verbe
article	la	là	adverbe
pronom	on	ont	verbe
adjectif possessif	son	sont	verbe

Les logogrammes ou homophones lexicaux, quant à eux, sont des mots qui renvoient à des contrastes d'ordre lexical : cent/sans/sent, ver/vert/vers/verre, sot/seau/sceau/saut, doit/doigt/dois, comte/compte/conte, faim/fin, coup/coût, foi/foie, car/quart, champ/chant, bond/bon, etc. Comme l'a préconisé Pérez, dans tout processus d'apprentissage, il importe d'accorder une considération spéciale à cette classe de mots. Les erreurs que l'on observe auprès de nos étudiants à écrire indifféremment a/à, ou/où, ses/ces, en exemple, sans tenir compte du contexte d'usage sont dues à une compréhension déficiente de ces homophones grammaticaux.

2.4 Les lettres étymologiques ou historiques

Dans cet exposé sur les lettres et séquences de lettres en français, un autre groupe qu'il faut prendre en compte, est celui des lettres ou graphèmes qui ne jouent aucun des rôles mentionnés plus haut dans la langue. Ces lettres ont des valeurs phonétiques zéro et ne peuvent expliquer leur présence dans la langue que pour des raisons étymologiques ou historiques. Cogis (2005 : 51) qualifie ces lettres comme appartenant à

...une zone floue, instable, voire anarchique. On n'en finirait pas d'énumérer les exceptions, les anomalies, concernant des graphies incorporées pour des raisons aujourd'hui sans intérêt, et qui ne subsistent que comme traces des choix graphiques, plus ou moins heureux, ou comme erreurs et incohérences malheureuses d'une époque antérieure.

Ce sont donc des lettres dont on explique difficilement les fonctions réelles au sein du mot. Aux dires de Sabio (2009 : 51), elles pourraient être supprimées de l'écriture sans que la prononciation du mot s'en trouve affectée. À la différence des morphogrammes qui peuvent aussi avoir une valeur phonétique zéro, ce groupe de graphèmes n'est pas prévisible. Il est difficile de prévoir quelle lettre d'un mot sera muette. C'est une classe à laquelle il convient

d'accorder aussi une attention particulière, car elle est susceptible de causer des problèmes d'interprétation graphophonémique à un lecteur novice, d'autant qu'on peut les rencontrer avec presque toutes les lettres du français : août, plomb, banc, suspect, clef, heure, orthographe, oignon, condamné, baptisé, paix, riz, etc. De toutes lettres du français, il n'y a que 'j, q, v, et w' qui ne peuvent avoir une valeur phonétique zéro.

Ceci nous amène à remarquer que toutes les lettres-consonnes finales de mot ne sont pas des morphogrammes lexicaux. Il existe celles qui appartiennent au groupe des lettres muettes qui ne jouent aucun rôle dans le mot comme dans ces exemples : aplomb, brouillard, foulard, loup, crapaud, velours, perdrix, etc.

3.0 Quelques recommandations pratiques

Si l'on s'accorde à reconnaître la complexité du système orthographique du français décrit comme un « plurisystème » ou un « système de systèmes », une méthode d'enseignement de nature plurisystémique s'avère donc de mise. Nous nous accordons avec Surcouf (2011 : 97) qui reconnaît qu'

...à ses débuts, quel que soit le système scriptural de sa langue source, il est peu probable que l'apprenant saisisse toute la complexité de l'enchevêtrement des quatre mécanismes régissant l'orthographe du français (phonogrammique, morphogrammique, distinctif, et étymologique).

Au vu de notre exposé, nous recommandons un enseignement de l'orthographe du français qui prenne en compte chaque sous-système – phonographique, morphographique ou logographique – du français. Chaque sous-système ayant ses spécificités, il requiert un enseignement élaboré qui s'étend probablement sur les années formatives (niveaux 100, 200, 300 et 400) de nos étudiants. Cela, à notre sens, permettra une maîtrise progressive et effective de l'orthographe française.

Par ailleurs, l'orthographe requiert deux niveaux de compétence : compétence orthoépique et orthographique. Savoir lire et savoir écrire requiert des compétences différentes. Nous recommandons qu'ils soient donc enseignés séparément et de façon concomitante.

En termes fonctionnels, nous avons identifié parmi les graphèmes du français, le groupe des phonogrammes, des morphogrammes, des morphonogrammes, des logogrammes et des lettres étymologiques ou historiques muettes dont le tableau suivant nous résume les caractéristiques :

	Correspond à un/des phonèmes	Correspond à un/des morphèmes	Sert à distinguer des homophones
Phonogrammes	+	-	-
morphogrammes	-	+	-
morphonogrammes	+	+	-
logogrammes	+	+	+
lettres étymologiques/historiques	-	-	-

Le niveau phonogrammique devrait tenir compte de la phonologie du français. En fait, ce n'est qu'une fois que les étudiants ont une bonne maîtrise des phonèmes du français que la tâche de décodage graphie-phonie (et même d'encodage phonie-graphie) pourra être effective. Il est aussi important que l'apprenant sache que les lettres ne sont que des matériaux qui aident à la création des graphèmes qui sont en retour des équivalents graphiques des phonèmes de la langue. Tout enseignement d'un décodage grapho-phonémique doit donc prendre en compte la/les relations entre les lettres de l'alphabet et les graphèmes d'une part, et celle des graphèmes et des phonèmes d'autre part.

Le fait que chaque lettre de l'alphabet (ou chaque graphème simple) puisse avoir cinq valeurs phonétiques doit être exploité à bon escient. Si faire se peut, nous recommandons que nos étudiants soient entraînés à maîtriser les valeurs phonétiques associées à chaque lettre de notre alphabet. Il y a besoin d'identifier les graphèmes à prononciation stable, ceux à prononciation contextuelle, ceux qui ont la possibilité d'influencer la prononciation d'un graphème adjacent et ceux qui ont la capacité de donner naissance à des graphèmes complexes. De cette manière, on s'éloigne de l'apprentissage par habitude qui consiste à apprendre la prononciation des mots au fur et à mesure de leur rencontre, et on arme l'étudiant à savoir décoder par lui-même même des mots qu'il n'a jamais rencontrés. La mise en exergue de ces contextes aidera à une maîtrise parfaite du décodage graphophonémique. À travers des corpus, on pourrait demander à nos apprenants de relever des mots qui n'ont que des graphèmes à valeur de base ; des mots qui ont des graphèmes à valeur de position, à valeur auxiliaire, à valeur zéro et à valeur contributive. À travers des corpus, on pourrait aussi étudier avec nos apprenants toutes les valeurs qui peuvent être associées à un graphème particulier.

Les graphèmes à valeur zéro, surtout la classe des lettres historiques et étymologiques qui sont muettes en français, constituent une catégorie susceptible de causer des problèmes à nos étudiants parce que cette catégorie de graphèmes ne se retrouve pas toujours en position finale du mot. Dans ce contexte, à travers des pratiques constantes de lecture, le professeur

pourra attirer l'attention de ces étudiants et les sensibiliser au décodage de ce groupe de graphème.

Dans ce même ordre d'idées, à travers différents exercices, on pourrait aussi examiner la typologie des graphèmes qui peuvent se trouver à la finale des mots. Ces graphèmes peuvent être des phonogrammes, des morphogrammes et des lettres étymologiques ou historiques muettes. Une conséquence de ceci est que dans la plupart des cas, le graphème final en français a une valeur phonétique zéro. Le rôle de l'enseignant ici est donc d'attirer l'attention de ces apprenants sur des cas où le graphème final est un phonogramme. Nous donnons un exemple avec le graphème 's' qui en final peut être un phonogramme, un morphogramme ou une lettre muette sans fonction spécifique à travers le tableau suivant :

Le graphème 's' en final	Valeurs
	phonogramme : bus, sens, métis
	morphogramme (à valeur zéro) : - marque de pluriel : enfants, tantes, garçons, voitures - marque de conjugaison des verbes: vais, penses, allons morphogramme (à valeur de position) (situation de liaison) : les enfants, allons-y, mes amis
	lettre muette (valeur zéro): alors, ailleurs, après, sous, sans, dos, refus, repas, repos, colis

En outre, il y a, en français, des mots qui sont composés seulement de phonogrammes, d'autres de phonogrammes et de morphogrammes et d'autres encore de phonogrammes, de morphogrammes et de morphonogrammes comme nous le démontre ce tableau :

	phonogrammes	mophonogrammes	morphogrammes
avril	avril	-	-
grand	gran	-	d
mangeait	mange	ai	t
louaient	lou	ai	ent

Des exercices d'identification de ce genre pourraient servir de point de départ dans la compréhension de la nature des unités graphiques qui transcrivent les phonèmes de la langue. Ces exercices devraient aussi aider les étudiants à savoir la fonction des différentes unités graphiques qui composent le mot graphique en français.

Pour une meilleure compétence en lecture, l'enseignement des phénomènes phonético-graphiques comme l'élision, l'enchaînement et la liaison doivent aller de pair avec l'enseignement du décodage graphophonémique. Au niveau logogrammique, on s'attèlera à sensibiliser les étudiants sur les différents homophones 'hétérographes' et 'hétérosèmes' du

français. Ici aussi, on pourra faire des contrastes entre ces homophones qui sont d'ordre lexical et ceux qui sont d'ordre grammatical.

Conclusion

Les lettres de l'alphabet du français servent à former des graphèmes sur lesquels repose le système orthographique du français. À travers cette étude, il en ressort que bien que ces graphèmes transcrivent majoritairement des phonèmes de la langue, ils sont aussi associés à d'autres fonctions comme celle de représenter les morphèmes de la langue. Ils jouent aussi un rôle dans l'identification des homophones. Ce constat nous a poussés à suggérer une méthode d'enseignement qui prenne en compte ces diverses dimensions fonctionnelles des graphèmes du français. On peut certes avoir des exceptions, mais pour nos besoins pédagogiques, il vaut mieux focaliser notre attention sur les régularités.

Bibliographie

- Catach, N., Gruaz, C. & Duprez, D. (1995). *L'orthographe française*. (3^e éd. révisée). Paris : Nathan Université.
- Cogis, D. (2005) : *Pour enseigner et apprendre l'orthographe*. Paris : Delagrave.
- Fondet, C. & Jejcic, F. (2011) : "OrthoFonic: un projet de didacticiel pour l'apprentissage de l'orthographe française", *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 2011, 54, 73-92.
- Huot, H. (2001) : *Morphologie : Forme et sens des mots du français*, Paris : Armand Colin.
- Luzzati, Daniel (2011) : "L'orthographe dans l'élaboration des niveaux de référence pour le français", *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 2011, 54, 7-19.
- Mounin, G. (1974): *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Pellat, J-C. (1988) : "Indépendance ou interaction de l'écrit et de l'oral? Recensement critique des définitions du graphème". *Pour une théorie de la langue écrite*, CNRS, 2-222-04220-8, pp.133-146, <hal-00932313>
- Pérez, M. (2014) : "Proposition de hiérarchisation des 45 graphèmes de base de l'orthographe du français" *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF, SHS Web of Conferences*, 8, pp. 1125 – 1140, DOI 10.1051/shsconf/20140801178
- Sabio, F. (2009) : "Phonétique, phonologie, écriture", <http://lecrpe2015.e.l.f.unblog.fr/files/2013/08/phonologie-et-phonetique.pdf>, Consulté le 7 août 2015.
- Surcouf, C. (2011) : "L'enseignement et l'apprentissage de la conjugaison en FLE: comment réduire les difficultés engendrées par l'orthographe?", *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 2011, 54, 93 – 112.